

Public et prérequis

Connaissances de base en droit du travail

DRH, responsables RH et gestionnaires RH

Les objectifs

Rédiger les clauses du contrat au moment de l'embauche du salarié ou en cours d'exécution du contrat

Distinguer la modification du simple changement des conditions de travail

Adapter le contrat de travail aux besoins des parties

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques et remise d'un support pédagogique

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Socle contractuel et sa modification

- Travail convenu
- Lieu de travail
- Durée du travail
- Rémunération

Validité des clauses particulières

- Période d'essai
- Protection des intérêts de l'entreprise
- Mobilité professionnelle
- Débit-formation
- Délégation de pouvoir
- Inventions des salariés

Modifier le contrat de travail

- Modification du contrat : acceptation ou refus du salarié, conséquences du refus
- Simple changement des conditions de travail
- Principales modifications du contrat : emploi, lieu répartition du travail

Modalités d'évaluation

RÉFÉRENCE

DRSGCTNO00003S

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour